



CAMPAGNE
taxe d'apprentissage **2022**

Soutenez l'ESIGELEC
en versant votre taxe d'apprentissage

« Le meilleur moyen de prévoir le futur,
c'est de le créer ! » **P. DRUCKER**

Contact : taxe.apprentissage@esigelec.fr

ESIGELEC
INGÉNIEUR.E.S GÉNÉRALISTES
SYSTÈMES INTELLIGENTS ET CONNECTÉS

ESIGELEC : Campagne Taxe d'Apprentissage 2022 !

L'[ESIGELEC](#), école d'Ingénieur.e.s Généralistes, prépare ses étudiants à spécifier, concevoir et réaliser les Systèmes Intelligents et Connectés, qui répondront aux enjeux de notre société.

Les modalités de la collecte de la taxe d'apprentissage 2022 sont les mêmes qu'en 2021, vous avez la possibilité de soutenir l'établissement de votre choix. La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous pouvez choisir le bénéficiaire !

La taxe d'apprentissage est un soutien financier des entreprises incontournable pour l'ESIGELEC, pour ses élèves ingénieurs et pour ses activités. Ces ressources nous permettent de dispenser une formation de qualité en adéquation avec vos besoins.

Au travers de votre versement, devenez partenaire en 2022 !

- Optimisez et boostez votre visibilité auprès de nos étudiants
- Recrutez vos futurs collaborateurs : alternants, apprentis, stagiaires, jeunes diplômés
- Devenez acteur des formations de demain



Pour vous accompagner l'ESIGELEC s'est doté d'un outil qui vous simplifiera vos démarches et vous permettra de :

- Calculer votre masse salariale 2021 pour déterminer votre enveloppe «solde de la TA» (13%)
- Faire votre promesse de versement
- Affecter le montant de votre choix à l'ESIGELEC

[Versez votre Taxe en un clic !](#)

On compte sur vous et restons à votre écoute !

Contact : Mathieu CHEVRIER
email : taxe.apprentissage@esigelec.fr
Tél. : 02.32.91.59.76

ESIGELEC

Technopôle du Madrillet
Avenue Galilée
76800 Saint-Etienne du Rouvray